nie portée en dot, par Clémence de Villemon, à Jules-Céfar de Raffin, Seigneur de Hauterive, issu d'une noble & ancienne Famille de Guyenne. Voy. RAFFIN.

\*ROQUEBRUNE.Les Seigneurs de Roquebrune, du nom de Bonnaud, descendent de Frédéric de Bonnaud, marié en 1467. (Voir ce nom.)

De cette Famille étoit Pierre de Bonnaud, qui épousa Madeleine de Fabre, fille de Monet, de la ville de Marseille, dont :

Gilbert de Bonnaud, Seigneur de Roquebrune, marié, en 1645, à Anne de Requisson; il laissa:

Gilles-Joseph de Bonnaud de Roquebrune, né en 1646, qui épousa, 1° en 1674, Marie Héron; 2° Madeleine Charlotte de Santeuil. Du premier lit il eut:

1. & 2. Elifabeth & Angélique, jumelles, nées le 16 Août 1676; la première, mariée, le 27 Avril 1699, à Messire Jean-Baptiste d'Estelle (Voy. ESTELLE); la dernière Religieuse à Villeneuve-le-Roi.

## Du fecond lit vint:

3. N... de Bonnaud, mort en 1708, qui avoit épousé Anne de Barbeire, dont un fils, mort en 1733, en sorte qu'il ne reste plus de mâle de cette branche.

Cette Maison posséda aussi les Fiess de Rebuselix, du Castellet & de Fugeret.

ROQUEFEUIL, en Rouergue: Maison originaire de cette Province, où le *Marqui-*

Le Spicilége parle d'un Roquereuil, Seigneur confidérable du temps de Hugues Caper; mais cet ancien nom s'éteignit, & Bernard d'Anduse, Seigneur d'Alais, épousa, en 1129, Adélaide de Roquereuil, héritière de sa Maison, dont il prit le nom, ainsi que ses descendants. Celui d'Anduse est connu d'ailleurs: on voit dans l'Histoire du Languedoc, qu'ils se qualificient Princes d'Anduse, & qu'ils avoient leur monnoie.

RAYMOND DE ROQUEFEUIL étoit leur fils, comme il se voit par son mariage en 1169, avec Guillemette de Montpellier, fille de Guillaume, VIIº du nom, Seigneur de Montpellier, & de Mathilde de Bourgogne, dont:

1. RAYMOND, qui suit;

2. Et Arnaud, rapporté après son frère aîné.

7.3

RAYMOND, IIº du nom, & ARNAUD DE RO-QUEFEUIL, furent substitués à la Seigneurie de Montpellier, par deux testaments, de 1209 & 1211, de Marie de Montpellier, leur tante, Reine d'Aragon. RAYMOND sut excommunié, pour avoir donné du secours à Raymond, Comte de Toulouse, & au Vicomte de Béziers, contre le Roi & l'Eglise. Il obtint son absolution en 1226, parce qu'il remit au Légat du St.-Siége, pour sûreté de ses promesses, les Châteaux de Blanquesort, Quélus & Valleraugue. RAYMOND épousa Dauphine de Turenne, & laissa

Isabeau, mariée à Hugues, IVe du nom, Comte de Rodez, auquel elle porta une grande partie des biens de sa Maison.

ARNAUD (frère puîné de RAYMONU) épousa en 1227 Béatrix d'Anduse, veuve de Sanche IV, dit le Vaillant, Roi de Navarre, dont elle n'avoit point eu d'ensants, & fille de Pierre Bermond, VI° du nom, & de Constance de Toulouse. Arnaud testa le 3 des Nones du mois d'Octobre 1241, instituant pour légataire universel son fils,

RAYMOND DE ROQUEFEUIL, IIIº du nom, qui épousa, en 1259, Alaxie de Châteauneuf-du Tournel, dont:

1. RAYMOND, qui fuit;

2. Et Catherine, qui épousa Guillaume, Vicomte de Narbonne.

RAYMOND DE ROQUEFEUIL, IVe du nom, épousa, en 1287, Vaurie d'Albret.

ARNAUD DE ROQUEFEUIL, IIº du nom, épousa, en 1316, Jacquette, Dame de Combret. Il entreprit la guerre contre JACQUES II, Roi de Mayorque, avec lequel il fit enfuite la paix, par l'entremise du Pape CLÉ-MENT VI, en 1348, par laquelle le Roi de Mayorque céda à Arnaud, son cher cousin, les Seigneuries & Domaines du Poujet; St.-Bauzile, Vendémian & Poujols. Le susdit Arnaud fut Ambassadeur, avec Jean de Levis, Seigneur de Mirepoix, de la part de Jean, Roi de France, auprès du Roi d'Aragon en 1351 pour traiter le mariage du Duc d'Anjou, son fils, avec l'Infante d'Aragon, & ils se rendirent caution pour le Roi. Arnaud testa en 1361. 🔠

ARNAUD DE ROQUEFEUIL, Ille du nom, qualifié haut & puissant Seigneur, Comptor de Nant, petite ville de Rouergue (qualité que

du Cange dit avoir principalement lieu dans la Catalogne, & être fupérieure à celle de Baron & autres Mobies), testa en 1388. Il avoit un frèse tué par le Roi de Majorque; un autre, allié dans la Maison de Montpezat; un troisième, nommé l'acques, marié dans la Maison de Blanquefort, & Jeanne, mariée à Eléonor de Châteauneuf. Il vivoit encore en 1396, puisqu'on voit des actes de lui de +3gr, 13g3, 13g5 & 13g6, retenus par Etienne de Fonte, Notaire Public & Impérial, & de Roquefeuil. Ces actes sont des baux à fief & investiture donnés par ledit Arnaud: il est qualifié dans tous de noble & puissant Seigneur Arnaud de Roquereuil, Seigneur de Roqueseuil & de Combret, Comptor de Nant en Rouergue. Il mourut entre 1400 & 1402. Il avoit épousé, en 1360, Hélène de Gourdon, Dame de Caftel-

ANTOINE DE ROQUEFEUIL, 1er du nom, fon fils, ou, selon quelques-uns, son perit-fils, fit hommage, par noble REGNAUD, per nobilem Regnaldum, à Bernard, par la grâce de Dieu, Comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, des biens que le susdit Arnaud possédoit jadis fous lui. Cet hommage est cité par les Historiens, pour être du 15 Août 1402. & se trouve dans l'inventaire des Archives de Montauban. Il fit une substitution graduelle, & en cas de mort de tous les enfants, leur substitua noble Hugues d'Arpajon, Chevalier, à la charge de porter ses armes mi-parties d'Arpaion & de Roquereuil: cet acte est passé par Pierre le Moine, Notaire de Combret. Il mourut le 4 Janvier 1417, & sa veuve présenta Requête en la Sénéchanssée royale de Rodez, pour être pourvue à la tutelle de fes 6 enfants. Dans l'acte de tutelle en forme authentique du 11 Janvier 1417, devant le Parlement de Toulouse, elle est qualisiée de noble & éminente Dame, NOBILIS ET EGREGIA, Delphine d'Arpajon, veuve de seu noble & puissant Seigneur Antoine de Ro-QUEFEUIL, Comptor de Nant, Seigneur de Roquefeuil, de Combret, de Blanquefort, &c. Il donna, par acte du 28 Avril 1411, l'investiture des Terres acquises nouvellement dans ses Fiefs au lieu de Roqueféral, en présence de noble Marquès de Mandagot, Seigneur de Mornare. Dans cet acte, passé par le même Etienne de Fonte, & daté du Château de Combret, il est qualifié de noble

de Blanquefort, de Combret, Comptor de Nant. Ces titres & autres, datés de Combret, où il peut y en avoir encore, ont été tirés du Château de Combret en Rouergue, Diocèfe de Vabres. Mais comme les Archives de la Maison de Roquereum sont demeurées dispersées dans toutes les Terres de la branche aînée éteinte, les branches cadettes n'en peuvent avoir avant & depuis Antoine, les du nom, que par l'effet du hasard & par des recherches coûteuses, négligées jusqu'ici. Cependant on trouvera dans l'Histoire générale de Languedoc & autres, qu'elles sont mention des degrés précédents.

Antoine de Roquereuil, Ier du nom, testa le 1er Décembre 1416. Il avoit épousé, en 1405, Delphine d'Arpajon, sille de Hugues III, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, & de Jeanne de Sévérac, sille de Gui, dit le Posthume, Baron de Sévérac, & de Jeanne, Danshing d'Annance & la 1666.

Dauphine d'Auvergne & laissa :

I. JEAN, qui fuit;

2. Antoine, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;

3. Baranger, qui ne paroît point avoir en de

postérité;

4. HÉLÈNE, mariée à Audouin d'Escars, IVe du nom, Seigneur de St.-Bonnet;

5. Jeanne, mariée à N... d'Essun;

6. Et Carnenine, qui époule N... d'Antin.

JEAN DE ROQUEFEUIL testa le 20 Février 1477, &, par son codicille du 9 Février 1480, il institua pour héritier & légataire universel Bérenger, qui suit, son troisième sils, les deux premiers étant morts en 1480, qu'il avoit eus d'Isabeau de Peyre, son épouse. Ses autres enfants surent:

Astorg & Louis; Et quatre filles, Jeanne, Marguerite, Isa-BEAU & DELPHINE.

BÉRENGER DE ROQUEFEUIL étoit Seigneur Baron de Roquefeuil, de Blanquefort, Comptor de Nant, pour les terres & Seigneuries de Valleraugue, Domilas de Trèves, de Lanvejot, de Coladon, du Luc & de Reven, dans la Sénéchaussée de Beaucaire, de la Terre & Seigneurie de Combret, de Roqueféral & Cantobre, Sénéchaussée de Rouergue, du Pouget, Vendémian, St.

Bauzile, Pouzols & la moitié de St.-Amant, Sénéchaussée de Carcassonne, de la Baronnie de Châteauneuf, de Vans, de Langiac, de la Malarède, & de la Barthe, Baronnie de Salvaterre, de la Mothe, l'Hospitalet & Mondoumerc, Sénéchaussée de Quercy, des Baromaies de Blanquefort, d'Albourgueil & St.-Allier, Sénéchau'llée d'Agenois, des Terres de la Motte-St.-Didier, & ce qu'il possédoit en la ville Franche, Monpazier & Villeréal, Sénéchaussée de Périgord, de la Seigneurie de Rofan & de Pujol, Sénéchaufsee de Bazadois. Bérenger sit aveu au Roi, le 16 Avril 1484, de ce qu'il possédoit fous ses Domaines. On voit, par le dénombrement qu'il fit, qu'il jouissoit de toutes les Terres qu'avoient possédées ses ancêtres de la Maison de Roquereuil, depuis 1200. Dans cet aveu, tiré de la Chambre des Comptes de Montpellier, & mentionné dans l'Hiftoire générale de Languedoc, il prend la qualité de Magnifique & puissant Seigneur, qualification toute pareille à celle que prit François d'Este, Marquis de Ferrare, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Languedoc, & Vicomte d'Aumelas. Bénengen fit fournir cet aveu par noble Jean de Terre, un de ses vassaux Gentilshommes, de même que François d'Este le sit recevoir par noble Louis de Maye, son Lieutenant en la Baronnie de Montpellier & Vicomté d'Anmelas, Il épousa Anne Guérin du Tournel, dont :

CHARLES, qui suit;
ISABEAU, mariée à Pierre de Durfort, Seigneur & Baron de Boissières, &c.;
MADELEINE, mariée à Louis de Laugières,
Baron de Thémines.

CHARLES DE ROQUEFEIIL épousa Blanche de Lettes de Montperat, dont :

Antoine de Roquereuil, IIº du nom, qui hérita, par substitution, de Jean-Antoine de Roquereuil, son cousin, tué au siège de Metz, soutenu par le Duc de Guise contre l'Empereur Charles-Quint, où la plus haute Nablesse du Royaume périt. Il épousa 1º Claude de Cardaillac; & 2º Philippine de la Tour d'Anvergne. Il eut

ANTOINE DE ROQUEFEUIL, Ille du nom, qui épousa, le 17 Mai 1584, Jeanne-Angélique

i. Antoine-Alexanone, marié à Glaude de Saint-Agnan;

2. Et Marie-Gilberte, mariée 1º à Gaspard de Coligny, dont elle eut Marie-Isabelle de Coligny; & 2º à Claude, Marquis d'Allègre. Ainsi a fini la branche aînée de Roqueseur, dont le dernier cadet, Seigneur de Belfort en Quercy, eR mort vers 1730. Le Marquis de Beaucaire en a hérité.

## SECONDE BRANCHE.

Antoine de Roqueféuil [fécond fils d'An-TOINE I', & de Delphine d'Arpajon), que l'on a vu porté au testament de son père de 1416, & dans l'acte de tutelle de 1417, obtint, le 24 Septembre 1457, un Arrêt du Parlement de Touloufe contre JEAN, son frère ainé, suivant lequel Jean fut obligé de lui payer 6000 florins d'or pour sa part de la succession de leur père commun. Il donna quittance le 9 Novembre 1457, comme héritier particulier de feu son père, savoir de 725 écus d'or à Jean, son frère, à valoir sur les 6000 florius d'or à lui adjugés pour sa légitime. Delphine d'Arpajon, Dame de Roqueseuil, donna aussi quittance, le 24 Juillet 1458, à Jean d'Arpajon de Durenque, Vicomte de Lautrec, son frère, pour argent payé en acquit d'Antoine de Roque-FEUIL, son fils, parsuite de transaction passé entre ledit Vicomte de Lautrec & Jean, Comptor de Nant, Seigneur de Roquefeuil, Blanquefort, Combret, &c., fils aîné de Delphine d'Arpajon. Antoine fit encore, le 31 Décembre 1461, une obligation d'une chaîne d'or à Isabeau de Peyre, sa belle sœur. Cet acte est daté de Padiès, où réfidoit déjà An-TOTHE. Voy. PADIES. ANTOINE testa à Padiès le 14 Février 1494. Il avoit époulé Blanche de Padiès, dont:

1. Jean, qui fuit;

2. ALEXANDRE, Prieur de la Canourgue;

3. Jacques, Commandeur de Raiffac. On le trouve compris dans le catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence de 1531. Voy. l'Histoire de Malte, de l'Abbé de Vertot;

4. ANTOINE, Prieur de la Canourgue après

fon frère ;

5. Tristan, appelé dans le testament de son père le petit Tristan, dont il sera parlé ci-

après;

6. MARGUERITE, mariée avant 1483, puisqu'on voit une quittance d'elle du 24 Janvier de la même année, comme femme d'Alexandre Reyne, Seigneur des Terres & Juridictions de Cadapaule & de Cellac: elle vivoit encore en 1504, qu'on voit des quittances d'elle données à Jean, son frère, par les mains d'Alexandre & de Tristan, ses autres frères, chargés de payer de sa part; 7- Peyronne, mariée le 14 Février 1494;

8. & 9. MADELEINE & ISABELLE.

JEAN DE ROQUEFEUIL testa le 15 Mai 1507, fit à ses enfants une substitution graduelle de ses biens, leur institua pour tuteurs ALEXANDRE DE ROQUEFEUIL, Prieur de la Canourgue; JACQUES, Commandeur de Malte; & TRISTAN, ses frères; & leur recommanda sa semme & ses enfants; & voulut être enterré dans l'Eglise de N.-D.-de-Tels audit Padiès, au tombeau de ses père & mère. Il avoit épousé, le 8 Février 1495, Blanche de Caplue, dont:

I. ANTOINE;

2. Guillaume, qui fuit;

3. & 4. CLAUDE & BERNARD.

Guillaume de Roquefeuil, Seigneur de Padiès, la Bessière, Milhars, Pommerède, Ruelle, la Frandie & Pinet, testa le 17 Juillet 1556. Il transigea avec Louis, fils de TRISTAN, fon oncle & fon tuteur, par acte du 22 Août 1536. Il avoit été obligé de pourfuivre son oncle & son cousin en justice, pour reliquat de compte qu'il prétendoit lui être dû de la gestion de ses biens, faite pendant près de 18 ans par Tristan, son oncle. Louis prétendoit de son côté qu'il lui étoit redû de la légitime de Tristan, son père, sur les biens d'Antoine, grand-père commun, comme aussi une part à la succession de ses oncles, dont Guillaume étoit en possession, quoiqu'il y eût des meubles & acquêts; fur quoi tranfigeant tous les deux, Louis reconnut devoir 100 écus au foleil d'or à Guillaume, fon cousin, en se quittant réciproquement. Guillau-ME institua héritier & légataire universel son fils aîné, qui fuit. Il avoit épousé, par contrat du 20 Août 1525, Catherine Guitard de Taurines, dont:

PIERRE DE ROQUEFEUIL, Seigneur du Boufquet, de Milhars, la Garde, Sauveterre, Bellani, Pinet, Rochedonde, &c., qui testa avec la qualité de haut & puissant Seigneur, le 6 Septembre 1578, conjointement avec son épouse. Ils ordonnèrent, par ce testament, leur sépulture dans l'Eglise de N.-D.-de-Tels, au tombeau de leurs prédécesseurs; & nommèrent pour héritier & légataire leur sils

aîné, avec substitution aux mâles, afin que le droit d'aînesse sût conservé dans leur Maison. Il avoit épousé, par contrat du 14 Juillet 1558, Françoise de Montpeyroux, fille de Guillot, Seigneur du Bousquet, de la Garde, &c., qui stipula pour sa fille, de même que Guillaume, Seigneur de Pinet, Milhars & Padiès, stipula pour Pierre, son fils. Ce contrat sut dressé en présence des nobles & Religieux Antoine & Claude, Prieurs de la Canourgue, oncles paternels, & de Jean, Seigneur de Roqueseuil, de Londre, de la Capelle, Roqueseuil-Miraumont, &c. Leurs enfants surent:

1. MELCHIOR, qui fuit;

2. 3. & 4. Claude, Antoine & Raimond.

Melchior de Roquefeuil épousa, par contrat du 20 Juin 1584, Hélène de Chaumeils de Vergnole, fille de Gui, & de Jeanne de Condaminé. Par ce contrat, Françoise de Montpeyroux, sa mère, assura les biens échus de feu Pierre, son mari, sauf les droits de CLAUDE, son autre fils, aux enfants mâles fortis de ce mariage. Melchior étant mort, sa veuve rendit hommage & aveu au Roi le 15 Décembre 1609, par noble Gabriel de Montagnac, pour & au nom de Gui, son fils aîné, héritier sous bénéfice d'inventaire de feu Melchior, fon père. Gabriel de Montagnac fut chargé de rendre cet aveu de même qu'il avoit été rendu autrefois au Roi par Guillaume en 1554, pour & au nom de Gui, de ce qu'il tenoit dans la Sénéchaussée de Lisle, savoir, la troisième partie de la Seigneurie de Padiès, avec Juridiction haute, moyenne & basse, droit d'avoir ses Juges & Officiers, & de faire prêter serment aux Consuls élus par les habitants de Padiès. Melchior eut pour enfants:

1. Gui, qui fuit;

2. Et Jacques, Chevalier de Malte.

Gui de Roqueseuil épousa, par contrat du 26 Février 1618, passé par Procureurs au Château de Belcastel en Rouergue, Marie de Buisson de Bournazel, fille de François, Chevalier, Seigneur & Baron de Mirabel, Roussennac, Aurit, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il sut assisté de sa mère, de Claude, son oncle, de Jacques, Chevalier de Malte, son frère, & de plusieurs autres Seigneurs, tant

de son côté que de celui de son épouse. Gui fit son testament le 14 Mai 1654, ordonna sa sépulture dans l'Eglise du Bousquet, fit des fondations & des legs aux Eglises, à ses enfants naturels & à ses domestiques; car il paroît qu'il prit une seconde femme, dite Catherine de Glandières, mais dont il ne reconnoît, dans fon testament, les enfants que comme naturels, excepté Demoiselle de Roquefeuil, qu'il eut apparemment depuis fon fecond mariage. Il eut du premier lit:

1. Jacques, Seigneur du Bousquet, qu'il institua son héritier universel;

2. Louis, qui suit, Seigneur de la Capelle;

3. Et N... DE ROQUEFEUIL, Chevalier.

Louis de Roquereuil testa en 1683, & institua pour son héritier principal & légataire JEAN, son fils aîné. Il épousa, par contrat du 4 Novembre 1658, Victoire de Moret ou Mouret de Peyre, fille d'Antoine, Seigneur, Baron de Montarnal, Pagas, Villerie, Anglas, Louperoux, &c., & de Claude Cardaillac-la-Capelle, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. N... DE ROQUEFEUIL, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine il y a

environ 45 ANS;

3. Jean-Gabriel, Marquis de Roquefeuil. Capitaine de Cavalerie, mort en 1763, qui avoit époulé, le 21 Mars 1711, Marie-Anne de Croix de Wasquehal, dont

Marie-Claire-Elisabeth, qui épousa, par contrat du 15 Novembre 1731, Jean-Baptiste, Comte de Chabannes.

4. Et Jacques-Ayman, rapporté après la postérité de fon frère aîné.

JEAN DE ROQUEFEUIL Obtint, le 8 Juillet 1701, une Sentence de réformation, qui remonte, par vû de titres, jusqu'à Antoine de Roquereuil, Ier du nom. Cette Sentence fut rendue par M. le Gendre, Intendant de Montauban, lequel reconnoît la Maison dudit Jean pour être du Cafalogue de la vraie Noblesse du pays. Il mourat en 1708. Il épousa, le 16 Décembre 1691, Marie-Florette de la Vaissière de Cantoinet, fille du Marquis de Cantoinet. Il a eu plusieurs enfants; l'aîné,

Jacques-Joseph, né en 1695, Page de la Petite Ecurie du Roi en 1710, puis Capitaine de Cavalerie ayant la Cornette blanche, est mort à Paris en 1723;

Tome XVII.

Antoine-Victor, cadet, devenu fon héritier, a servi dans la Marine, & a quitté ce service pour vivre en son Château du Bousquet. Il épousa, en 1732, Marie de Grandfaignes d'Auberoque, dont il a laissé plufieurs garçons.

JACQUES-AYMAR DE ROQUEFEUIL (quatrième fils de Louis de Roquefeuil, & de Victoire de Moret de Peyre), né au Château du Bousquet, le 14 Novembre 1661, Lieutenant-Général des Armées navales, Commandant la Marine à Brest, ainsi que l'armée navale du Roi envoyée dans la Manche, & fur laquelle il mourut le 8 Mars 1744, avoit épousé, en Bretagne, le 4 Août 1712, Jeanne-Louise Dangerez du Main, dont font issus plusieurs garçons; l'aîné,

AIMARD-JOSEPH, dit le Comte de Roquefeuil. Lieutenant-Général des Armées navales, & employé Commandant la Marine & la Place de Brest, a eu, le 16 Février 1777, la place d'Infpecteur des troupes du Corps Royal d'Infanterie & de l'Artillerie de la Marine. Le Comte de Roquereuil s'est fait naturaliser au Parlement de Bretagne, par Arrêt rendu sur la production de ses titres. Cet Arrêt confirme & reconnoit sa noble & ancienne extraction, avec le droit de prendre partout la qualité de Chevalier, sans rejeter celle de Comte; & cet Arrêt a été présenté avec tous les titres aux Etats de la Province de Bretagne, tenus à Rennes en 1770, & y a été enregistré. Il est mort le 1er Juillet 1782. Il a épousé, le 19 Octobre 1741, Gabrielle de Kerguz, héritière de Troffagan en Bretagne, dont il a

Un garçon; Et deux filles. L'aînée a épousé le Marquis du Gage du Cleuz, en Bretagne.

On peut consulter, sur la Maison de Ro-QUEFEUIL, l'Histoire générale de Languedoc, où l'on trouve la preuve de tous les degrés antérieurs à 1393, dont on n'a point eu la représentation des titres. Il y a aussi une Généalogie de cette Maison, par Justel, dans l'Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne. Nous n'avons point eu de Mémoire fur les différentes branches de cette Maison; on fait feulement que Tristan de Roouereuil, frère cadet de Jean, est compris au testament de 1494, d'Antoine de Roque-FEUIL, IIº du nom; qu'il épousa Jeanne de Limous; qu'il testa le 4 Janvier 1525, en prenant la qualité de Noble & puissant Sei-

gneur : qu'il inflitus Louis de Roquereuil. Seigneur de la Salle, son fils, légataire uniwerfel; qu'il légue seulement à Guillelmine, la batarde, dite de Roquefeuil, mariée au -nommé Bessety, du tien de Ledergue; & qu'il fit substitution de ses biens à son plus

proche parent de fon nom.

Louis de Roquereun, Seigneur de la Salle, épousa Claire de Bouffac, d'où sont fortis les Seigneurs de la Salle, & de ceux-ci plufieurs branches, comme Roquefeuil-Lhyvers on Cahuzac, d'Artaize, Villeneuue, Nussac ou d'Arcise en Albigeois & Rouergue, ainsi qu'on peut voir par Sentence de réformation du 17 Décembre 1668, rendue par M. de Bezons, Intendant du Langue-

La branche de Roquereuil-La-Salle, qui sublifte aujourd'hui, est l'aînée des autres.

Il y a encore en bas Languedoc une branche du même nom, anciennement séparée, dont font forties plufieurs autres, comme on le peut voir dans Moréri, & dans la Notice lulvante, col. 636.

Les armes : d'azur, à une condelière d'or,

passée en sautoir.

Voici des remarques tirées des titres de la Maison de Blanquefort que La Chenaye-Desbois a jointes à l'article Roquereuil de la première édition, t. VI, p. 638 & sui-

vantes.

On ne voit point, par titres, si Antoine de Roquereun, mari de Delphine d'Arpajon, étoit fils d'ARNAUD DE ROQUEFEUIL, IVe du nom, dont il possédoit tous les biens, & l'on a prétendu qu'il y avoit eu une substitution du nom de Blanquefort à celui de Roque-REUL, c'est-à-dire qu'Annavo IV, dernier de cette maison, n'ayant point laissé de garcons, avoit marié sa fille & héritière à Jean. Baron de Blanquefort, fils d'Hugues, Sire de Blanquefort & de Catherine de Madaillan de Lesparre, & que ledit Sieur Arnaud exigea par son testament que ledit Antoine de Blanquefort, son petit-fils, prît son nom de celui de Roquereuil.

Quoique l'on ne voie rien de constaté sur cette substitution du nom de Blanquefort, l'incertitude où cela pourroit rester oblige toujours d'en dire un mot, & l'on observers que le nom de Blanquefort est de son côté l'un des principaux de la province de Guyenne. Du reste, l'extinction de ce nom,

depuis ce temps, n'en laissant point de généalogie en règle, on se contentera d'en donner quelques citations par ordre chrono-

logique, comme il s'ensuit.

Le nom de Blanquefort, Blanchefort, on Blancafort, ainsi que le témoignent l'Histoire du Languedoc, & autres, ne sont que le même nom, qui s'écrit en latin Blancafortis, & se traduit indisséremment, selon le langage de la province, en l'un & l'autre de de ces trois noms; mais l'Histoire générale de Languedoc le traduit Blanquefort, à la table et au corps de l'ouvrage.

La Maison de Blanquesort, dont il est ici question, paroît originaire du Duché de Guyenne, où le nom est connu sort ancien-

nement.

La Baronnie de Blanquefort est située dans l'Agenois, ressortissante du Parlement & de l'Intendance de Bordeaux, & a, selon le Dictionnaire géographique de la France, un chef-lieu de deux cent soixante-cinq habitants; mais elle comprenoit de plus la petite ville de la Salvetat, dite la Salvetat de Blanquefort, connue par la naissance du fameux philosophe Régis. La Salvetat de Blanquefort a deux mille fix cents habitants, & l'on sait que Salvetat, ou Sauvetat, en langage du pays, vouloit dire forteresse, ou lieu de sureté, dans les possessions d'une maison : elle est joignante au Château & Terre de Blanquefort dans l'Agenois,

Il y a une autre Terre & Seigneurie de Blanquefort, fituée dans le Médoc, qui appartenoit anciennement à la Maifon d'Ilhac. & qui passa ensuite dans celle de Goth, par Marguerite d'Ilhac, mère de Bertrand de Goth, Evêque & Duc de Langres, qui en fit donation à Raymond-Guillaume de Goth. ion neveu, le 5 mai 1311 (fuivant l'Histoire des Grands Officiers de la Couronné, vol. (1, p. 170); d'où cette Terre ou Seigneurie est ensuite tombée dans la maison de Durfort-Duras. Il est toujours dit à ladite donation qu'elle provenoit des biens de Marguerite d'Ilhac : mais d'autre part cette Terre sembleroit avoir été domaniale; car on peut voir à l'article Durfort, de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, que ce fut le Roi Philippe VI, dit de Valois, qui la donna, en l'an 1336, à la Maison de Durfort, en échange des Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars.

Quant aux Torres & Château de Blanquefort, dont il a été parlé ci-devant, ils étoient de tout temps dans la Maison de Blanquefort, comme on le voir, & qu'on

pourra la voir ci-après.

Le nom de Blanquefort est connu en Guyenne des le XIº siècle. En l'an 1079, que le Duc d'Aquitaine, Comte de Poitou, sit des dons à plusieurs fondations au Monastère de Sauve-Majeure, Guillaume de Blanquefort; à la prière dudit Comte, sit des dons à cette communauté à Bordeaux, ac precatu ipsius comitis: Willelmus de Blancasortis, quidquid in ed habebat dedit; actu est hic omnis donatio Burdigalensi civitati, anno 1079. Voy. le Gallia Christiana, tom. II, p. 274.

En 1079, le Sieur Arnaud de Blanquefort est réséré présent avec le Duc d'Aquitaine & Comte de Gascogne, & Mathilde,
femme dudit Duc, de même qu'Hugues,
Duc & Comte, son fils, & l'Archevêque de
Bordeaux, l'Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, & quelques autres Chevaliers, à une
Ordination qui se sit à Sainte-Marie de Solace, & une autre à l'Abbaye de SainteCroix de Bordeaux, le 4 Octobre 1079, &
autres en 1096, le 8 Avril. Idem. edit, anno
1720, tom. II, p. 274 & 312.

En 1108, Arnaud de Blanque fort est encore réséré présent avec les Ducs, Comtes & Princes de Guyenne, l'Archevêque de Bordeaux, & autres évêques, à la fondation du Prieuré de Sainte-Croix de Mausirot, le 30 Novembre de cette même année: Idem, Instrumenta Ecclesiæ Burdig alensis, tom. II

p. 278.

En l'année 1119, le 17 Octobre, Geoffroy de Blanquefort fit des dons à l'Abbaye de Fontfroide.

En 1178, Guillaume, par la grâce de Dieu, Archevêque de Bordeaux, juge au nom du Pape un différend entre Amalvin de Blanquefort, & les Sieurs Abbé et Religieux de Sainte-Croix de Bordeaux, qui refusoient de fournir du pain pour ses chiens courants, & des poules pour ses oiseaux de proie, lorsqu'il chassoit sur les Terres de cette Abbaye; mais ledit Amalvin de Blanquefort, Chevalier, sut condamné par l'Archevêque, après avoir entendu des témoins irréprochables, suivant lesquels son père avoit sait remise de ce droit et de quelques autres en-

core auxdits Abbe & Religieux. Idem, tom.

II, p. 284 & 818.

En 1790, Amalvin de Blanquefort est témoin, avec Guillaume de Lesparre, & Geoffroy de Pons, de la confirmation faite par Richard, Roi d'Angleterre, à la Réole, le F Février de la même année, de tous les dons faits au Monastère de Sauve-Majeure par les anciens Ducs de Guyenne. Idem, p. 988, edit. anno 1715.

En 1239, le Comte de Toulouse envoya le Comte d'Assarc, & Arnaud de Blanquefort; pour la désense de Marmande en Agenois, que Louis; sils de Philippe le Bel, assiégeoit; dit l'Histoire générale de Languedoc; tome III, imprimée par l'ordre des
Etats.

Au traité passé entre le Roi d'Angleterre & le Comte de Toulouse, en 1242. Arnaud de Blanquefort est au nombre des Barons qui cautionnent pour ledit Roi envers le Comte, & en même temps au nombre des principaux Seigneurs, qui cautionnent aussi pour ledit Comte envers le même Roi; ce qui est une preuve certaine qu'il avoit des possessions étendues sous la souveraineté ou mouvance de ces deux Souverains. Voyez l'Histoire générale de Languedoc, tom. III

C'est, sans doute, le même Arnaud de Blanquefort qui avoit sait un accord avec Simon de Montsort, Comte de Leicester, ainsi qu'il est mentionné en celui dudit Comte de Montsort, avec le Sire Edouard, sils et héritier du Roi d'Angleterre, sait en l'an 1248, où est cité le traité dont on a parléci-devant, entre ledit Sire de Montsort, Comte de Leicester, & le Sire Arnaud de Blanquefort. On peut consulter les Preuves fournies à l'Ordre des Chevaliers du Saint-Esprit, vol. XL, p. 6596.

Arnaud de Blanquefort étoit marié à Mabille de Blaye, Dame de Blanquefort, reste de l'ancienne Maison des Comtes de Blaye, dont Moréri, à l'article de BLAYE, dit

qu'étoit le fameux Rolland.

Pierre-Bertrand de Blanquefort, son frère, avoit des prétentions sur le Château de Blanquesort, sur quoi Edouard, Roi d'Angleterre, manda aux Abbés & Barons d'informer de leur droits & prétentions, pour tâcher de les accorder.

Thalère de Blanquefort, Dame de la Marche, y avoit aussi des prétentions.

Nnij

Françoisé de Blanque fort épousa Jean d'Anjou, sils de Charles d'Anjou, Comte du Maine. Il est dit qu'elle portoit pour armes:

de gueules, à trois lions d'or.

Raymonde de Blanquefort étoit femme de Pierre de Bordeaux; plus anciennement elle en avoit eu une fille, nommée Assalide de Bordeaux, Dame de Blanquefort, laquelle porta cette Seigneurie à Géraud de Blaye, auquel elle fut mariée : c'étoit sa fille, Mabille de Blaye Dame de Blanquefort, cidevant nommée, qui réunit cette Seigneurie dans la Maison de Blanquesort, suivant toute apparence, & fur laquelle il paraissoit y avoir des co-partageants. Il est toujours dit que Mabille de Blaye, Dame de Blanquefort, possédoit ce Château avec Arnaud de Blanquefort, son mari, lequel venoit de mourir en 1256. Voyez les Preuves des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, vol. XXVI, p.

Ide de Blanquefort sut mariée à Bertrand de Goth, sorti des Vicomtes de Lo-

magne, en l'an 1249.

Gaillard de Blanquefort accorda des libertés & priviléges aux consuls & habitants de Seysses-Toulousaines en 1268. Il y en eut encore d'autres accordés aux mêmes habitants & consuls, par Ferrain de Blanquefort, en divers temps, selon les Mélanges,

vol. CCCCXXXVIII, fol. 401.

En 1278, le Seigneur d'Ormond, en son aveu au Roi d'Angleterre, s'avoue obligé de marcher sous la bannière du Sire de Blanquesort, par un acte qui étoit ainsi exprimé: Guillelmus-Bernardus d'Ormond, miles, juravit, dixit, & recognovit se tenere in feudum à domino Rege Angliæ, duce Aquitaniæ, &c., & cum exercitu sui corporis ut miles, & debet ire sub vexillo domini de Blancasorti. Voy. les Hommages de Guyenne, vol. XI, sol. 674.

Le Roi d'Angleterre, le 29 Juin 1294, écrivant aux principaux Seigneurs de la Guyenne, pour le foutien de les intétêts, s'adressa en premier lieu à Arnaud de Blanquefort (dit Rymer, vol. II, p. 647), ainsi qu'il suit : Scripsit Arnaido de Blancas forti, idem Bernardo de Blancaforti, & en ces termes : qu'am carius possumus vos

requisimus & rogamus, &c.

Selon l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol. VI, p. 157, Brande de

Blanquefort, fille et héritière d'Arnaud, Seigneur de Blanquefort, & autres grandes Seigneuries, situées dans le Duché de Guyenne, épousa Hugues, Ve du nom, Seigneur de Conflans, Sommevelle, Precy, Verneuil-fur-Marne, Cudot, &c., Maréchal de Champagne, lequel vendit en Octobre 1313, étant veuf, à Bertrand de Goth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, les Terres, Châteaux & Seigneuries d'Aleymans, de Sesses, de Peularamp, & la quatrième partie du lieu de la Salvetat ou Sauvetat, dont on a parlé ci-desfus, avec certains droits fur le château de Marmande, appartenant à Jeanne de Conflans, sa fille, du chef. de ladite Brande de Blanquefort, sa mère, & ce pour la fomme de 40,000 florins d'or, : laquelle vente fut autorifée par le Roi Philippe-le-Bel, & par Edouard, Roi d'Angleterre, lors Duc de Guyenne; ladite Jeanne de Conflans fut mariée à Gaucher de Chátillon, dit l'Histoire de la Maison de Châtillon, liv. III, p. 366.

En 1352, Hugues de Blanquefort fut marié à Catherine de Madaillan de Lefparre, Dame de Pujols & de Rosan, dont ledit Sire de Blanquefort prenoit quelquefois le surnom de Pujols; ce qui est peut-être à observer, en ce qu'en effet les deux Terres sont tombées dans la Maison de Roque-FEUIL, puisque Bérenger de Roquefeuil vendit en 1495 ladite Baronnie de Pujols & le Comté de Rosan à Gaston de Foix, Captal de Buch, Comte de Candale, d'où elles sont passées ensuite dans la Maison de Durfort, où elles ont été réunies pour former le Duché de Duras, comme il se voit aux Lettres d'érection dudit Duché, rapportées tout au long dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, à l'article Durfort. Il est pourtant vrai aussi qu'il y avoit une autre Seigneurie de Pujols ou Poujols, précédemment dans la Maison de Roquereum, comme on le peut voir par trois hommages du Seigneur DE ROCQUEFEUIL au Roi de Navarre, comme Seigneur et Vicomte d'Aumelas, pour les Baronnies du Poujet, Vendemian, Saint-Bauzile, Poujols, Plaisanet & Adisse, en 1372, lesquels hommages sont restés aux mains de M. d'Aumelas. Cette Seigneurie de Poujols est dans la Sénéchaussée de Carcaffonne.

En la trève faite à Bordeaux le 23 Mars:

1356, entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, ledit Sire de Blanquefort & le Sire de Thémines sont caution du Roi de France, pour la province de Quercy, suivant Rymer, vol. VI, p. 8.

En 1393, Jean de Blanquefort, Seigneur de Pujols, &c., fils dudit Hugues de Blanquefort, fut présent comme parent au contrat de mariage de Bernard, Comte d'Armagnac, de Rodez & de Lomagne, avec Bonne, fille de Jean, Duc de Berry, & veuve du Comte de Savoie. Voy. le Trésor des Chartres, vol. II, fol. 773.

C'est ce Jean de Blanquefort, lequel seroit dit avoir épousé Catherine, héritière de la Terre de Roquefeuil, & être père d'Antoine de Roquefeuil, mari de Delphine d'Arpajon, laquelle étoit fille d'Hugues d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, & de Jeanne de Sévérac.

Jean de Blanquefort, en conséquence de son mariage, auroit donc pris le nom de Roquereuil, ainsi qu'il étoit ci-devant arrivé au Seigneur d'Anduse, en épousant la précédente héritière de cette Maison.

Suivant un ancien mémoire fur la Maison. de Roquefeuil, il est dit que Raymond de Roquereuit, IIe du nom, donna en 1227, à ARNAUD DE ROQUEFEUIL, son frère, lorsqu'il se maria la même année avec Béatrix d'Anduse, les Châteaux & Seigneuries de Blanquefort & de Valleraugue, qu'il avoit mis en otage, l'année précédente, aux mains du Légat du Saint-Siége; & quelques sections plus bas, il affure que Catherine, fille unique & héritière d'Arnaud de Roquefeuil, IVe du nom, fut mariée à Jean de Blanquefort, pour réunir ces deux branches, attendu que ledit Jean descendoit d'un cadet de la même Maison, qui avoit pris le nom de Blanquefort de cette Seigneurie, qui lui avoit été donnée par RAYMOND DE ROQUE-FRUIL, & l'on peut ajouter foi à ce mémoire, qui contient plusieurs choses affez curieuses. Il confirmeroit la substitution; mais il ne dit point de quel cadet viendroit cette descendance: on ne voit guère que RAYMOND DE ROQUEFEUIL, Ille du nom, qui testa en 1281, qui ait laissé clairement des cadets, savoir: Guillaume de Roquefeuil, qui vivoit encore en 1300 & qui fut député avec le Seigneur d'Arpajon, & Arnaud de Roquefeuil, qui fut Religieux de l'Ordre de Saint-Fran-

çois au Couvent de Gignac. Il est vrai que quelques mémoires de famille rapportent qu'il obtint, par grâce singulière du Pape, la permission de se marier, à condition que toute sa Maison porteroit une cordelière à les armes, & que c'est de là que viennent les armes de Roquereuil. On ne peut guère ajouter foi à cette condition. Du reste, on trouve un Bernard de Blanquefort, Seigneur d'Anduse, dont il est fait mention, notamment en un inventaire des Titres de la Maison d'Albret, qui étoit ès-mains de M. d'Hozier, juge d'armes de France, lequel Bernard de Blanquefort traita avec le Duc d'Aquitaine en l'an 1310, ainsi qu'on peut le voir au titre qui suit : Articuli inter Bernardum de Blancaforti, dominum de Andusia, & ducem Aquitaniæ, anno 1310...... Articuli curiæ traditi in Parlamento, in festo beati Vincenti id ex libro Aristrorum. Bertrandus de Blancaforti dominus de Andusia, anno 1319, p. 41, &c. 👑 🚟

Si ce Bernard de Blanquefort étoit auteur de Jean de Blanquefort, dont il est ici question, & du nom d'Anduse, comme il y a toute apparence, ce n'auroit été pareillement qu'un mariage, comme le rapporte le mémoire de famille, le vrai nom de Roquereum. n'étant que celui d'Anduse : il seroit en esfet affez probable qu'Arnaud de Roquefeuil IVe du nom, fils et unique héritier d'un père assez puissant pour avoir entrepris la guerre contre le Roi de Majorque, & pour avoir encore obtenu plusieurs Terres, ainsi que la Baronnie d'Aumelas et autres possessions, par le traité de paix, moyenné par le Pape & le Roi Philippe de Valois; qu'Ar-NAUD DE ROQUEFEUIL, IVe du nom, ci-dessus dit, dût avoir de très-hautes prétentions pour sa fille, ou qu'il n'ait prétendu la marier qu'à quelqu'un de sa Maison & origine. 1 DAT 1 7

ARNAUD DE ROQUEFEUIL, ler du nom, par fon testament de l'an 12..., ne laissa qu'un fils légitime qui fut RAYMOND DE ROQUEFEUIL, lequel étoit Seigneur de Blanquesort, ainsi qu'on peut le voir par le contrat de mariage de Calvet de Péguilhan, Seigneur de Peguilhan & de Thermes, avec JEANNE DE ROQUEFEUIL, en 1250, fille d'ARNAUD DE ROQUEFEUIL, Seigneur de Beauvoisin, Paule, Valleraugue, Blanquesort, &c., ainsi qualissé audit contrat de mariage, & qui seroit

voir que cette Terre avoit été, en effet, donnée à un cadet puisqu'elle se trouve seule enle personne d'Antoins de Roquersum, dontles ancêtres portoient ci-devant le nom de Blanquesort.

Du reste, on ne trouve nulle preuve de cette substitution de nom, qu'on ne peut soupçonner peut-être que sur des consusions de Seigneuries, auxquelles il sembleroit que quelque double mariage auroit pu donner occasion. Les Histoires de Languedoc, qui parlent beaucoup de la Maison de Roqueveur, & surtout la nouvelle, qui contient tant de recherches curieuses, n'en disent rieu.

If y a une généalogie de la Maison de Roquareun, qui vient jusqu'au XVI° siècle, dans l'Histoire de la Maison d'Auvergne, par Justel, habile généalogiste, qui témoigne contre cette substitution, puisqu'il n'en fait nulle mention.

Plusieurs autres anciennes généalogies, de même qu'on peut le voir dans l'Histoire Générale de Languedoc, disent que la Seigneurie de Blanquefort étoit plus de cent ans avant cette époque dans la Maison de Roquereur. d'Anduse, quoiqu'il ne se trouve cependant, on le répète encore ici, aucune preuve existante.

Pour en revenir encore une fois au nom de: Blanquefort, il fembleroit que l'origine en fut doublé en Guyenne; car Moréri, à l'article de Combonn, dit qu'Archambaud, Ve du nom. Vicomte de Comborn, vivant en 1159, mari de Jourdaine de Périgord, eut pour fils Archambaud, VIe du nom, Pierre & Raymond, Religieux, & Affalit de Comborn. Seigneur de Blanquefort, qui prit le nom de son apanage, & a donné origine à la Maison de Blanchefort ou Blanquefort, que ses descendants portèrent uniquement, & qu'il fut tige d'une Maison de ce nom, qui ne pouvoit être établie qu'en Guyenne, sans doute, en la Maison de Comborn, & qui s'étendoit sur toutes ses différentes possessions.

D'ailleurs, on voit au même inventaire, cideffus dit, des titres de la Maison d'Albret, & plusieurs extraits de procédures d'intérêt, qui furent faites, en effet, entre la Maison de Comborn & celle de Blanquesort en Guyenne.

Il y a aussi dans le Berry une Maison du nom de Bianche fort, dont on ne parle point ici, & de laquelle étoient les Ducs de Lesdiguières & le Maréchal de Créquy. Cette Maison paroissant d'une origine différente de celle de Guyenne, on en juge sur ce qu'il y su une Terre de ce nom en Berry, Intendance de Bourges & Parlement de Paris, & qu'on y voit parler de ses Seigneurs de Blanquesort, dès le XI siècle, aux Archives de Bourges; Cepéndant on prétend que la Maison des Blanquesort ou Blanchesort de Berry tiroir son origine de celle de Plaisance, dont une branche s'étoit établie en France & d'où venoient les Ducs de Créquy. Voyez les Mélanges, vol. CCCXI, sol. 413.

Il y'a deux autres petites Seigneuries des Blanquesort, l'une en Provence, & l'autrel au Diocèse d'Auch, dont parle le Distionnaire Géographique de la France, & dit tout ce qu'il y en a eu de ce nom.

Du reste, il est inutile de s'étendre davantage sur le nom en général dont on ne parle qu'à tout événement, & qu'on n'aseulement un peu recherché que dans l'intention de savoir s'il sourniroit quelquespreuves du changement en question, qu'on n'y a point trouvé dans ce qui s'est rencontré jusqu'ici.

\* ROQUEFEUIL, Château dans le Languedoc, Diocèfe d'Alais, dont il ne reste plus que des masures, qui a donné le nom à une ancienne Maison dont on fait monter l'origine à l'an 1250. On en commence la généalogie à

Guillaume de Roquefeuil, qui s'attacha à Jacques, Roi d'Aragon, & le fuivit à la conquête des royaumes de Valence & de Murcie; il testa en 1273. Il avoit épousé Ricarde de Bonavicino, et en eut:

I. N... DE ROQUEFEUIL;

2. Et RAIMOND, qui resta en Espagne, & sut auteur de la branche des Comtes de Peralada. Elle a fini à Guillaume-Manuel de Roquereuil, Comte de Peralada, Grand d'Espagne en 1701, mort en 1712. Le Comté de Peralada a passé dans la Maison de Boxados & étoit posséden 1743 par N... de Boxados. De ces Comtes de Peralada sont sortis les Seigneurs de la Raya, qui n'ont formé que 2 degrés. Voy. Tablettes généalogiques, part. IV, p. 136.

La branche aînée a fini aux enfants de Henri de Roqueseuil, dont les fils sont presque tous morts au service; & Grassinde, sa

fille, épousa, le 21 Janvier 1696, Joseph de Parés, dont le fils a hérité du Marquisat de la Roquette.

Les autres branches font :

I, Les Seigneurs de Londres, qui ont pour auteur François de Roquefeuil (se-cond fils de Jean, & de Jeanne de Verniolles). N... de Roquefeuil, Baron de Londres, most en Mai 1739, a épousé N... Journet,

dont un garçon & une fille.

II. Les Vicomtes de Gabriae: cette branche a commencé à Pierre de Roquereul (fecond fils de Fuicrand, & de Marguerite d'Aiguillon). Sa postérité subsiste dans François, dit le Marquis de Roquereul, Vicomte de Gabriac, de à Montpellier le 9 Avril 1718, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, marié, le 8 Mars 1746, à Jeanne-Marie-Madeleine-Suzanne de Baschi, née le 7 Juillet 1724, dont une sille morte peu après sa naissance.

III. Les Seigneurs de Verfols. Its descen-

dent de

RIGAUD DE ROQUEFEUIL, Seigneur de Verfols, qui épousa Hélène de la Vergne. Il eut Versols & les autres Terres de Rouergue en partage.

Cette branche subsiste dans les enfants de CLAUDE DE ROQUEFEUIL, Seigneur de Versols, mort en Octobre 1719, & de Marie de Les-

tang, son épouse.

Les armes de Roquereuil, la Roquette, Londres & Gabriac : de gueules, écartelé par un filet d'or, à 12 cordelières du même, 3 dans chaque quartier.

ROQUEFORT. Hy a eu des Seigneurs de ce nom sortis de Jean de Cominges, Seigneur de Roquesort, qui testa le 25 Mai 1465. Ils ont sini à Jean, Seigneur & Baron de Roquesort, mort sans postérité; il sit son héritier Roger de Cominges, Vicomte de Puyguilhem, qui avoit épousé, en 1555, Briette de Villemur.

- \* ROQUEFORT, Terre & Seigneurie en Guyenne, qui fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Septembre 1739, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 16 Novembre suivant, en faveur de Pierre-François de la Salle. Voy. SALLE (LA).
  - \* ROQUEFORT, Baronnie dans la Sé-

néchaussée de St.-Sever, qui est actuellement possédée par N... de Fortisson. Voy. FORTISSON.

ROQUEFORT, en Languedoc : écartelé d'or & de gueules, au chef d'azur, charge de 3 étoiles d'or.

ROQUEFORT, en Languedoc: d'azur, à 3 rochers d'or, 2 & 1,

- \*ROQUEFORT-SOMMERY. La Terre & Seigneurie du Mesnil-Sommery, Election de Neuschâtel, Bailliage de Caux, sut unie aux Fiess de Roquesort, Hatteville Villy, Lauroy, la Pommeraye, Hattevillette & de St.-Remi, & érigée en Marquisat, sous la dénomination de Roquesort-Sommery, par Lettres du mois de Février 1687, enregistrées au Parlement de Rouen le 9 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 1<sup>er</sup> Février 1732, en saveur de Louis du Mesnil, Chevalier, Seigneur de Sommery. Voy. MESNIL-SOMMERY (LE).
- \* ROQUELAURE, Terre & Seigneurie située dans le Bas-Armagnac, en Gascogne, qui a été érigée en Duché-Pairie, au mois de Juin 1652, en saveur de Gaston-Jean-Bap-tiste de Roquelaure.

Son fils Antoine-GASTON-JEAN-BAPTISTE. Duc de Roquelaure, obtint de nouvelles Lettres en 1683. Depuis l'extinction de la branche aînée de la Maison de Roquel Aura, cette Terre a été vendue au Marquis de Mirabeau, & elle a été acquise possérieurement par Sa Majesté. C'est sous la dénomination de Marquisat de Roquelaure que le Roj a érigé la Terre & Seigneurie de St.-Aubin en Fezensaguet, possédée par cette Maison depuis la fin du XIIIe siècle, en saveur de GHARLES DE ROQUELAURE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de ses enfants, postérité & descendants mâles, par Lettres Patentes données à Versailles au mois de Juin 1766, enregistrées au Parlement de Toulouse le 10 Iuillet suivant. &c. Nous allons en donner la Généalogie, d'après celle imprimée, en 1762, dressée par le P. Alexis, Augustin de la Place des Victoires, Continuateus de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, duriles titres originaux qui dui ont été communiqués par